

Procès-verbal de l'Assemblée générale du GIP ID77
du 11 juin 2025 – 14h00

Etaient présents avec droit de vote (34) :

Président d'ID 77	Monsieur Jean-Marc CHANUSSOT
Département 77	Monsieur Vincent PAUL-PETIT
Présidente de Seine-et-Marne Environnement	Madame Béatrice RUCHETON
Président du CAUE	Monsieur Thierry CERRI
CA Val d'Europe	Monsieur Daniel CHEVALIER
CC des deux Morin	Monsieur Alexandre TALFUMIER
CC de la Brie Nangissienne	Monsieur Alban LANSELLE
SYAGE	Monsieur Marc CUYERS
Commune de Chailly en Brie	Monsieur Thierry HIERNARD
Commune de Chanteloup-en-Brie	Monsieur Olivier COLAISSEAU
Commune de Choisy-en-Brie	Monsieur Alexandre TALFUMIER
Commune de Courtry	Madame Catherine MARTY
Commune de Crécy-la-Chapelle	Monsieur Lucien GUENEZAN
Commune de Dhuisy	Madame Isabelle FAOUCHER
Commune de Favières	Monsieur Daniel PATU
Commune de Fontains	Monsieur Didier BALDY
Commune de Fresnes-sur-Marne	Monsieur Gérard BECHE
Commune de Gretz-Armainvilliers	Monsieur Jean-Paul GARCIA ROBIN
Commune de Guermantes	Monsieur Dominique MOLLARD
Commune de La Chapelle-Gauthier	Monsieur Brice AMILLET

Commune de La Trétoire	Monsieur José DERVIN
Commune de Les Ormes-sur-Voulzie	Monsieur Alain MONMART
Commune de Mareuil-les-Meaux	Madame Emilie LAMOUR
Commune de Montgé-en-Goële	Monsieur Pascal HIRAUX
Commune de Nangis	Monsieur Frédéric BRUNOT
Commune de Neufmoutiers-en-Brie	Monsieur Pietro GUATIERI
Commune de Noisiel	Monsieur Sithal TIENG
Commune de Paroy	Monsieur Jean-Claude GAUTRY
Commune de Rampillon	Monsieur Sébastien COUPAS
Commune de Rubelles	Monsieur Jean-Claude RELINGER
Commune de Saint-Fargeau Ponthierry	Monsieur Jean MORLAIS
Commune de Villeneuve le Comte	Monsieur Daniel CHEVALIER
Commune de Villeparisis	Madame Michèle PELABERE
Commune de Villiers-sur-Morin	Monsieur Bernard RENAULT

Etaient excusés et ayant transmis un Pouvoir (9) :

CA Pays de Fontainebleau	Monsieur Pascal GOUHOURY	Excusé, pouvoir à Monsieur Thierry CERRI, Président du CAUE
CC Moret-Seine-et-Loing	Monsieur Philippe PERADON	Excusé, pouvoir à Madame Béatrice RUCHETON, Présidente de Seine-et-Marne Environnement
SIVOM Conches-Guermantes	Madame Annie VIARD	Excusée, pouvoir à Monsieur Dominique Mollard, commune de Guermantes
Commune de Avon	Monsieur Michel DANNEQUIN	Excusé, pouvoir à Madame Béatrice RUCHETON, Présidente de Seine-et-Marne Environnement
Commune de Limoges-Fourches	Monsieur Philippe CHARPENTIER	Excusé, pouvoir à Monsieur Jean-Marc CHANUSSOT, Président ID77
Commune de Saint-Hilliers	Madame Catherine GALLOIS	Excusée, pouvoir à Monsieur Jean-Marc CHANUSSOT, Président ID77
Commune de Samoreau	Monsieur Daniel VANEK	Excusé, pouvoir à Monsieur Jean-Marc CHANUSSOT, Président ID77
Commune de Voisenon	Monsieur Julien AGUIN	Excusé, pouvoir à Monsieur Jean-Marc CHANUSSOT, Président ID77
Commune de Voulton	Monsieur Jacques SIMONY	Excusée, pouvoir à Monsieur Jean-Marc CHANUSSOT, Président ID77

Le pouvoir de Jocelyne VANESON, Commune de Courtomer, n'est pas recevable, en ce qu'elle a désigné Madame Ghislaine HARSCOËT comme représentant à l'Assemblée générale du GIP ID77 et qu'elle était absente.

Le pouvoir de Madame Sandrine RENE, Commune de Bernay-Vilbert, n'est pas recevable, en ce qu'elle a désigné Madame Jocelyne VANESON comme représentant à l'Assemblée générale du GIP ID77 et qu'elle était absente.

Etaient excusés :

Vice-présidente du Conseil départemental	Madame Daisy LUCZAK
Vice-président du Conseil départemental	Monsieur Xavier VANDERBISE
Présidente d'Act'Art	Madame Véronique VEAU
Présidente d'Initiatives 77 et Représentante CC de la Bassée-Montois	Madame Sandrine SOSINSKI

Président d'Aménagement 77	Monsieur Yann DUBOSC
Présidente de Seine-et-Marne Attractivité	Madame Majdoline BOURGEAIS-EL-ABIDI
Commune de Brou-sur-Chantereine	Madame Stéphanie BARNIER
Commune de Cesson	Monsieur Jean-Marie CHEVALIER
Commune de Champagne-sur-Seine	Monsieur Didier KERIGER
Commune de Chelles	Monsieur Guillaume SEGALA
Commune de Diant	Madame Isoline GARREAU
Commune de Esbly	Monsieur Charles CAIUS
Commune de Esmans	Monsieur Joël BLANCHOT
Commune de la Ferté Gaucher	Messieurs Michel JOZON et Jonathan DELISLE
Commune de La Madeleine-sur-Loing	Monsieur Guy THILLOU
Commune de Larchant	Monsieur Jean-Luc GREGOIRE
Commune de Luzancy	Madame Joëlle CANINI
Commune de Noisy-Rudignon	Monsieur Joël ZEIGNEUR
Commune de Saint-Méry	Madame Françoise KUBIAK
Commune de Villemaréchal	Madame Laurence KLEIN
Commune de Villemer	Monsieur Freddy BODIN

Etaient présents sans droit de vote :

Madame Chantal BELLACHE, *commune de Chalautre-la-Petite ;*

Monsieur Bernard LENFANT, *commune de Charmentray ;*

Monsieur Patrick MORFAUX, *commune de Samois-sur-Seine ;*

Madame Marianne SOUQ, *CAUE77 ;*

Madame Céline HENRI, *Seine-et-Marne Environnement ;*

Madame Valérie POULAIN, *Initiatives 77 ;*

Monsieur Jean-Baptiste DELAPIERRE, *Seine-et-Marne Attractivité ;*

Monsieur Yannick LE CHAUDELEC, *Département77 / DAC ;*

Madame Anne JOLIVEAU, *Département 77/ DADM ;*

Monsieur Toni CAPORALE, *Département 77/ DADM ;*

Monsieur Pierre-Denis MENAGER, *Département 77/ DADT ;*

Monsieur Olivier CAUDY, *Département 77/DEEA ;*

Madame Catherine DECK, *Département 77/DEEA* ;
Monsieur Maxime GABET, *Département 77/DEEA* ;
Monsieur Youen PRAS, *Département 77 / DEEA* ;
Monsieur Franck DELAPLACE, *Département 77/DR* ;
Madame Marie Akpénè AKI TSOMANA, *Département 77/DT* ;
Madame Sylvie ROGNON, *Directrice d'ID77* ;
Madame Marie VILLETTE, *Directrice-adjointe d'ID77*.

Monsieur Thierry CERRI, maire de Coupvray, conseiller départemental et président du Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement de Seine-et-Marne (CAUE77), souhaite la bienvenue à ID77 et ses membres au sein de la salle des Ecuries.

Monsieur Jean-Marc CHANUSSOT, président d'ID77 remercie les participants pour leur présence et développe les ambitions d'ID77 au regard des besoins notamment des petites communes en matière de conseils pour lancer leurs projets. Il remercie le travail fait au bénéfice des collectivités par l'équipe d'ID77 et tous les contributeurs du Département et des organismes associés.

Il rappelle les perspectives de développement d'ID77 pour aider les communes et leurs groupements.

Il ouvre l'Assemblée générale en tant que président du GIP ID77 à 14h15.

Madame Sylvie ROGNON indique les règles de fonctionnement de l'Assemblée générale. Par ailleurs, 9 pouvoirs ont été reçus dont 1 du collège des EPCI à fiscalité propre et 8 du collège des autres membres adhérents (communes et syndicats).

Il est ensuite procédé à l'examen des rapports inscrits à l'ordre du jour.

Délibération N°AG-2025/06/11-1 : Validation de la liste des communes et de leurs groupements sollicitant l'adhésion à ID 77
--

Madame Sylvie ROGNON indique que la commune de Saint-Soupplets a sollicité son adhésion et transmis les documents requis. Toutefois, ces documents ont été reçus juste après l'envoi de la convocation et des pièces annexées aux délibérations. Afin de ne pas reporter l'adhésion de cette commune à la tenue d'une prochaine assemblée générale, il est proposé de l'intégrer à la liste des adhérents. Cette proposition est approuvée par l'ensemble des participants.

Madame Sylvie ROGNON présente ensuite la liste des collectivités ayant sollicité l'adhésion à ID 77, depuis la dernière Assemblée Générale.

Enfin, elle informe les membres que le Syndicat Intercommunal d'Assainissement et d'Eau potable (SIAEP) de Nemours-Saint-Pierre, le Syndicat Mixte des Eaux (SME) de la Région de Buthiers, le Syndicat Intercommunal d'Alimentation en Eau potable (SIAEP) de Grez-sur-Loing et Moncourt-Fromonville, tous trois adhérents du GIP ID77, et le Syndicat Intercommunal des Eaux (SIE) de Burcy-Fromont-Rumont ont fusionné ; le Syndicat Mixte d'Eau et d'Assainissement du Pays de Nemours (SMEAPN) a été créé par arrêté préfectoral du 15 octobre 2024 avec une prise d'effet au 1er janvier 2025.

Madame Sylvie ROGNON indique qu'il convient de prendre acte de la dissolution des trois Syndicats et de modifier la liste des membres en conséquence.

Monsieur Jean-Marc CHANUSSOT fait procéder au vote.

A l'unanimité des votes, le rapport est adopté. La délibération et son annexe seront transmises, par le président d'ID77, à la Préfecture de Seine-et-Marne en vue d'un nouvel arrêté actant de l'adhésion de ces collectivités au GIP ID77 et le retrait des syndicats dissous.

Délibération N°AG-2025/06/11-2 : Rapport d'activités 2024 du GIP ID77
--

Madame Marie VILLETTE rappelle les objectifs d'ID77 sur la proximité de la structure avec les collectivités, en constituant un point d'entrée unique qui rassemble les différentes compétences du Département et de ses organismes associés. Sont ainsi mises à disposition des offres d'accompagnement, de conseil d'ingénierie, des actions de sensibilisation ainsi que des ressources documentaires ou expositions.

Il est rappelé que le nombre de communes rurales, dont le seuil de population est inférieur à 2000 habitants, s'élève à 282, sur les 455 adhérents du GIP.

En 2024, 72 demandes ont été enregistrées sur id77.fr, dont 46 ont été activées par 27 communes rurales. Un nombre moins important de demandes est recensé par rapport aux années précédentes, ce qui s'explique notamment par le fait que les interlocuteurs connus des membres du GIP sont directement saisis, hors plateforme ID77. 66 demandes sont comptabilisées dans ce cas de figure, concernant une offre présente dans le catalogue, mais adressées directement aux services et organismes associés. 18 formulaires de contact ont également été soumis via le site ID77.fr

Les offres relatives à la désimperméabilisation d'espaces publics, à l'accompagnement vers la mise en place de la vidéoprotection et aux conseils sur les bâtiments publics ou l'aménagement d'espaces publics ont été les plus sollicitées. La thématique concernant la protection et la valorisation du patrimoine a également fait l'objet de plusieurs demandes.

Par ailleurs, la visibilité des actions continue d'être assurée par la réédition du catalogue des offres et sa présentation lors de visites auprès des collectivités, par les publications sur le site internet, dont la fréquentation est en augmentation. L'inscription à la newsletter, à partir du site internet, est aussi vivement recommandée.

Enfin, la coordination mise en œuvre par ID77 est rappelée avec l'évocation de nouveaux partenariats extérieurs et la tenue du séminaire des contributeurs.

Monsieur Jean-Marc CHANUSSEAU fait procéder au vote.

A l'unanimité des votes, le rapport d'activités 2024 est adopté.

Questions diverses (hors vote) :

Les contributeurs d'ID77 issus des services du Département et des organismes associés présentent les offres correspondant à des demandes enregistrées en 2024 ou des offres qu'ils souhaitaient mettre en avant.

Sont ainsi illustrées l'offre sur les projets de lecture publique (C76), l'offre pour la restauration et l'entretien du patrimoine mobilier (C41), l'offre sur la mise en oeuvre des clauses sociales (C38), l'offre sur la désimperméabilisation (C86), l'offre sur le dispositif lié au Plan Départemental des Itinéraires de Promenades et de Randonnées (PDIPR C28), l'offre sur l'Atlas de la Biodiversité Communal (C34), l'offre sur la sécurité routière, aménagement de voirie et des modes actifs (C36), l'offre sur le développement des transports collectifs (C54), l'offre sur la réalisation de projets touristiques (C59), l'offre sur la sensibilisation aux enjeux du ZAN et du SDRIF-E (S21) et les offres sur les chiffres clés et la réalisation d'un portrait socio-démographique (C83 et C84).

Puis, les perspectives d'ID77 sont évoquées par Sylvie ROGNON, notamment sur la poursuite de la disponibilité du GIP auprès des communes et EPCI (réunions, contacts téléphoniques...) et de l'information sur ID77 par des visites auprès des collectivités non adhérentes ou celles qui n'ont pas fait de demande récente. Il est également fait état des réflexions sur l'évaluation des réponses apportées et l'adéquation entre les offres proposées et les besoins des adhérents.

Enfin un point d'information est tenu sur l'étude d'une nouvelle mission pour ID77. En effet, des prestations d'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage (AMO) ou à une Maîtrise d'Oeuvre (MOE) sont indispensables à la concrétisation des projets. Or, d'après les retours des collectivités rencontrées, l'accès à un bureau d'études est souvent difficile, du fait de procédure de marché public complexe, des effectifs parfois restreints pour les suivre ou par le manque d'attractivité de projets plus modestes.

Aussi, ID77 étudie la possibilité, en plus de ses missions actuelles, de se constituer en centrale d'achat, pour ces prestations d'AMO et de MOE. Le Groupement passerait les procédures de marché public et mettrait à disposition les titulaires retenus. Il reviendrait aux collectivités adhérentes d'émettre un bon de commande auprès du titulaire et de payer la prestation. Cette mutualisation devrait permettre d'intéresser davantage les bureaux d'étude et de réduire les coûts.

Pour bien délimiter le périmètre des futures procédures et évaluer finement le besoin, ID77 a adressé un questionnaire auprès de chacun des adhérents, avec une date de retour souhaitée au plus tard avant le 14 juillet. L'analyse des réponses sera faite pour septembre 2025, en ayant pour objectif une mise en oeuvre pour la fin du 1er semestre 2026. Il est donc rappelé la nécessité de renvoyer le document complété. Une précision est apportée sur la proposition de participer à des comités de pilotage en fin de document : il s'agit seulement de participer à une ou deux réunions pendant la procédure, afin d'obtenir le point de vue opérationnel des collectivités qui pourraient utiliser les prestations.

A la suite de cette présentation, Jean-Marc CHANUSSOT remercie tous les participants, et conclut la séance.

Le Président d'ID77

Jean-Marc CHANUSSOT



La secrétaire de séance

Marie VILLETTE



